

Pourquoi ?

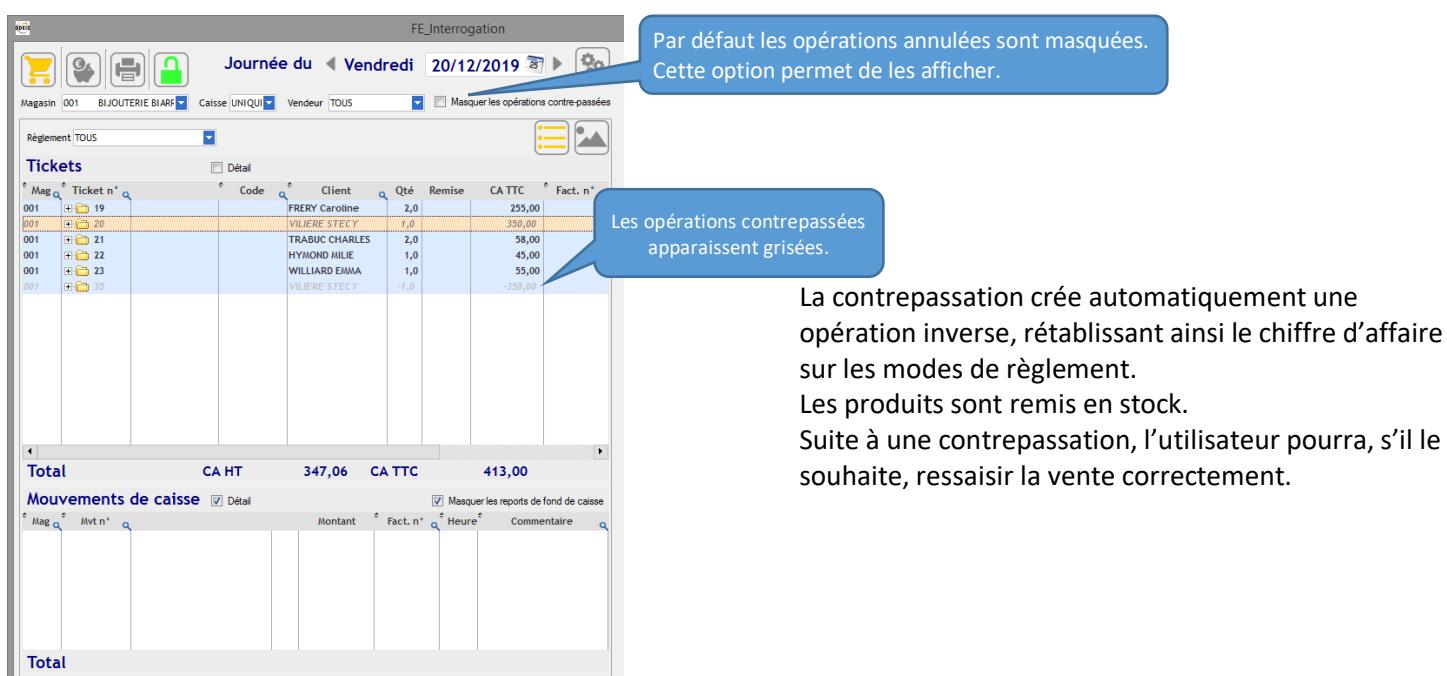
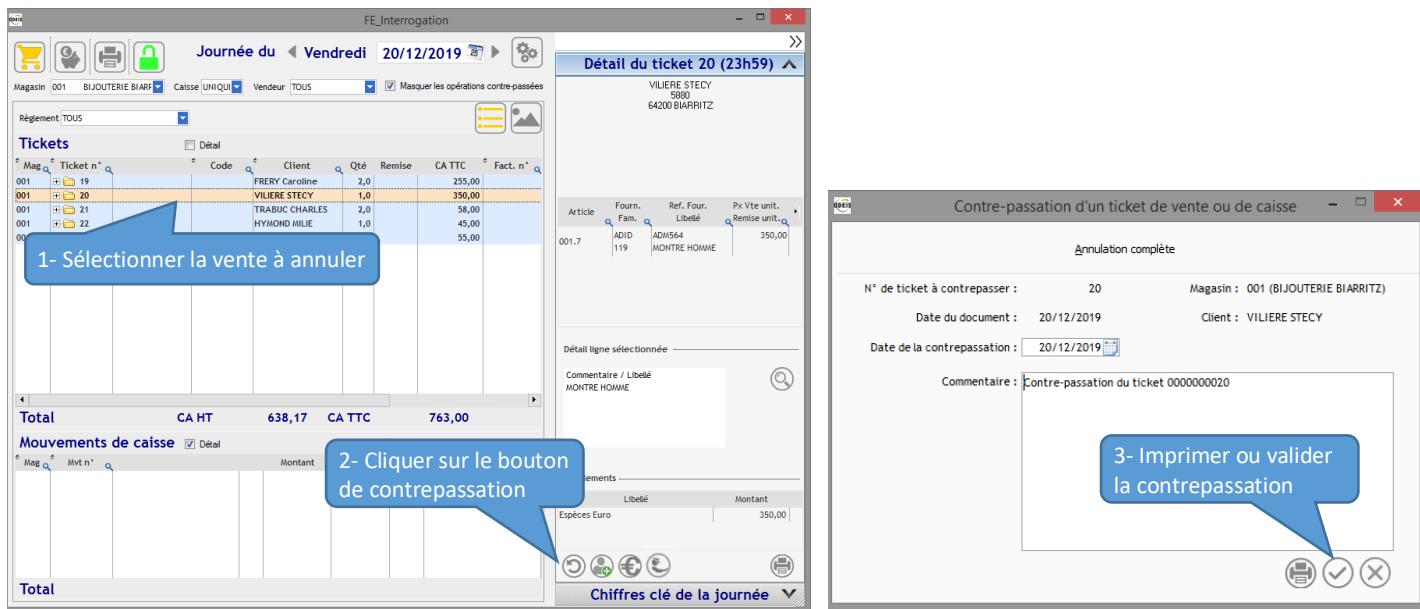
Ce document détaille comment passer une opération de contrepartie pour annuler une opération d'encaissement.

1. COMMENT ANNULER UNE OPERATION DE CAISSE	2
2. COMMENT MODIFIER OU AJOUTER UN CLIENT	3
3. COMMENT MODIFIER UN MODE DE REGLEMENT.....	4
4. COMMENT MODIFIER UN CODE VENDEUR.....	5
5. CAS PARTICULIERS.....	6
5.1. Ventes export	7
6. COMMENT ANNULER UN ACHAT D'OR.....	8

Version	Date	Commentaire	Rédacteur
1.0	26/01/2018	Création	KRL
	05/02/2018	Corrections	KRL
	18/05/2018	Ajout chapitre 1.1 pour contrepasser un rendu monnaie	KRL
	18/07/2018	Ajout précisions dans chapitre 1.1	KRL
	24/08/2018	Ajout d'un chapitre pour les achats d'or	KRL
	28/08/2018	Ajout d'un chapitre 7 pour les reprises et nouveau cas de rendu monnaie (chapitre 1.1)	KRL
2.3	16/11/2018	Refonte du document pour YCar 2.3	KRL
	14/05/2019	Ajout chapitre 2.5 sur les intégrations d'échéances crédits	KRL
	01/10/2019	Simplification de la documentation suite à l'intégration des nouveaux cas dans le traitement de contrepassation automatique	KRL
3.1	07/01/2020	Mises à jour pour YCar 3.1	KRL
3.1.a	07/01/2020	Validation du document	KRL
3.1.b	20/11/2020	Ajout précisions dans chapitre 3	KRL
4.1.a	23/11/2020	Passage en Ycar 4.1	KRL
4.2.a	04/02/2021	Passage en Ycar 4.2 Ajout paragraphe 4	KRL
5.0.a	10/12/2021	Passage en Ycar 5.0	KRL

1. COMMENT ANNULER UNE OPERATION DE CAISSE

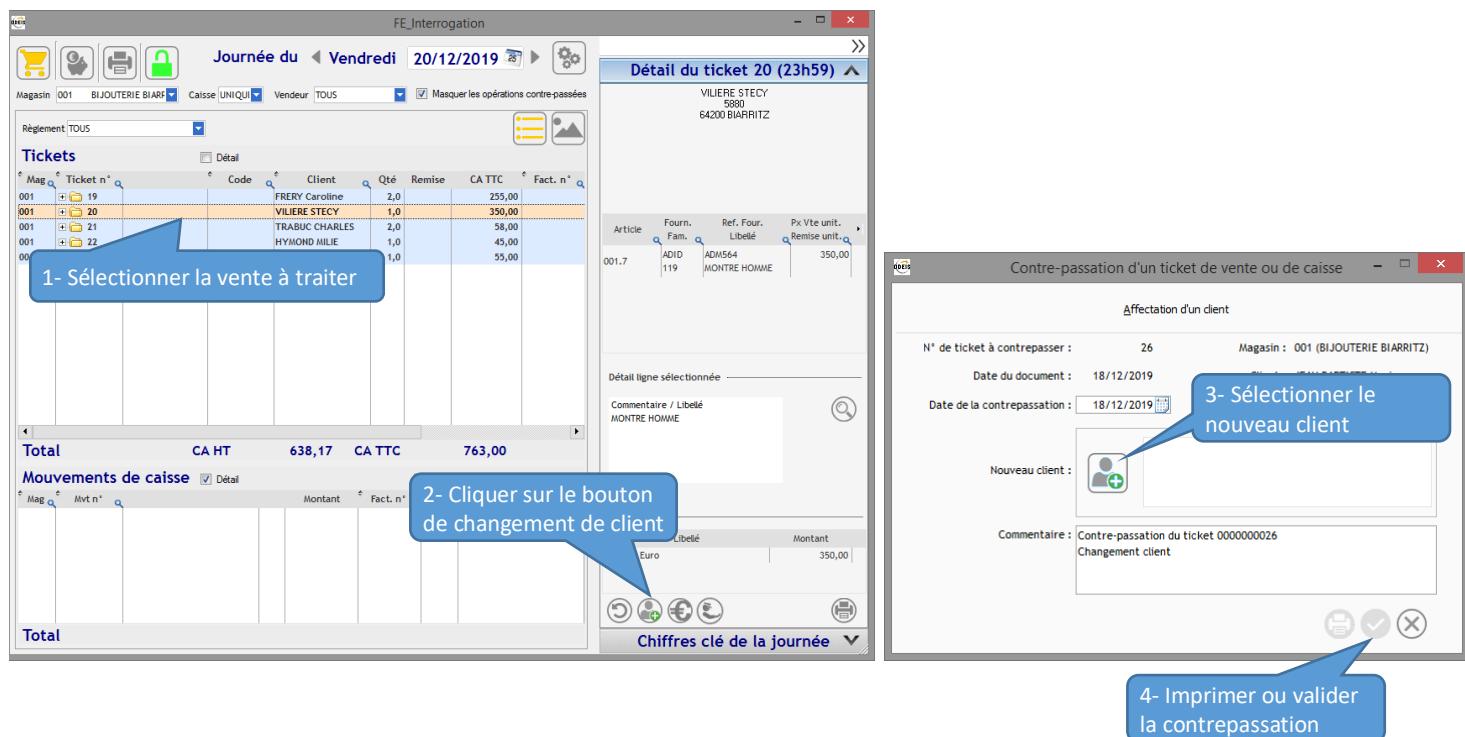
Après avoir enregistré une opération d'encaissement (vente, prise d'acompte, remboursement d'acompte, etc.), vous pouvez annuler l'opération, si besoin, en utilisant le bouton de « contrepassement » dans l'écran d'*Interrogation des ventes*. Ce bouton génère un mouvement inverse qui va annuler votre première opération. Attention, aucune contrepassement ne pourra être effectuée sur une journée ou mois clôturé(e).



2. COMMENT MODIFIER OU AJOUTER UN CLIENT

Après avoir enregistré une opération d'encaissement (vente, prise d'acompte, remboursement d'acompte, etc.), vous pouvez, si besoin, affecter l'opération à un nouveau client en utilisant le bouton prévu à cet effet dans l'écran *d'Interrogation des ventes*. Ce bouton facilite la manipulation client en générant automatiquement les contrepassations. Attention, aucun changement de client ne pourra être effectué sur une journée ou mois clôturé(e).

Exemple : vente encaissée avec le mauvais client.



1- Sélectionner la vente à traiter

2- Cliquer sur le bouton de changement de client

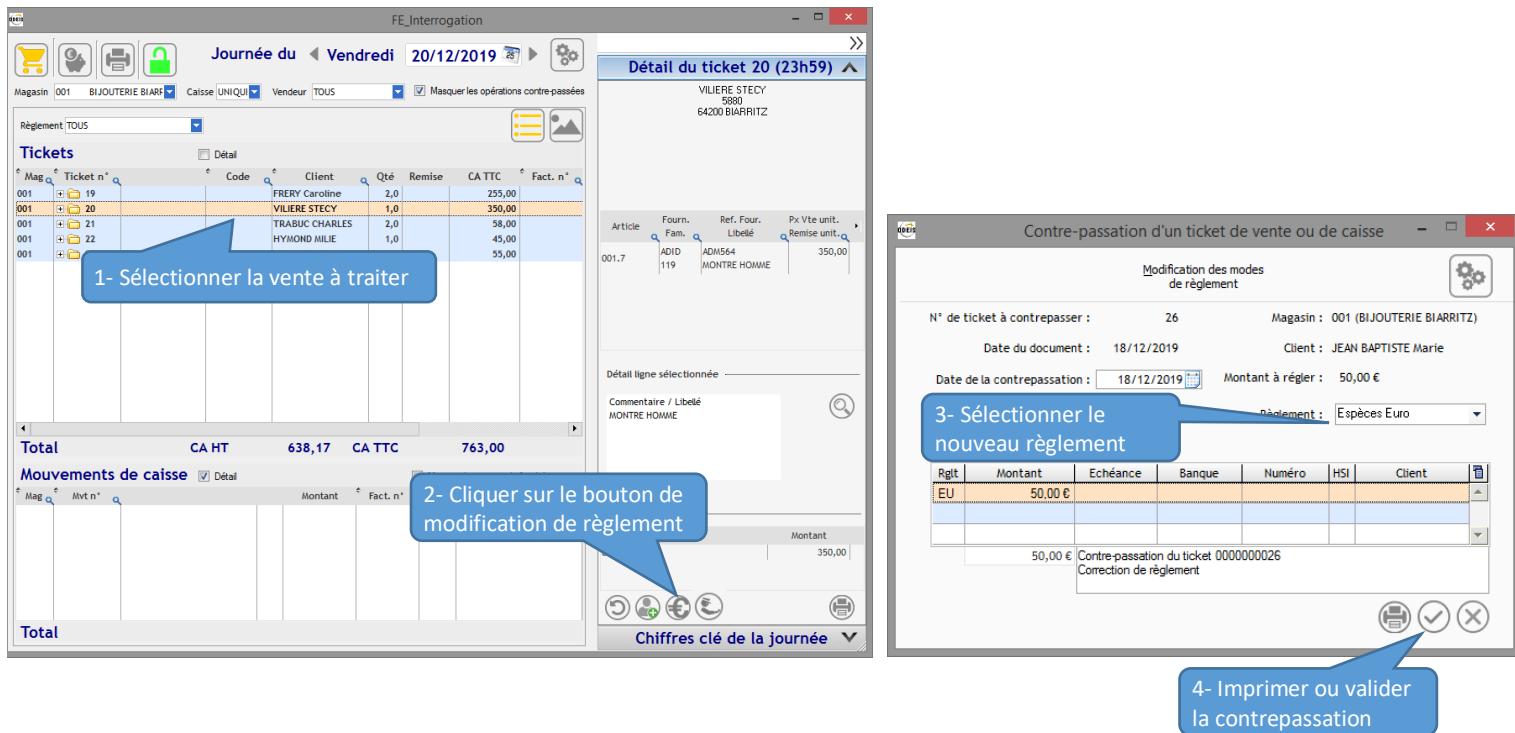
3- Sélectionner le nouveau client

4- Imprimer ou valider la contre-passation

3. COMMENT MODIFIER UN MODE DE REGLEMENT

Après avoir enregistré une opération d'encaissement (vente, prise d'acompte, remboursement d'acompte, etc.), vous pouvez, si besoin, modifier le mode de règlement en utilisant le bouton prévu à cet effet dans l'écran d'*Interrogation des ventes*. Ce bouton facilite la manipulation client en générant automatiquement les contrepassations. Attention, aucune modification de règlement ne pourra être effectuée sur une journée ou mois clôturé(e).

Exemple : vente encaissée avec le mauvais mode de règlement.



1- Sélectionner la vente à traiter

2- Cliquer sur le bouton de modification de règlement

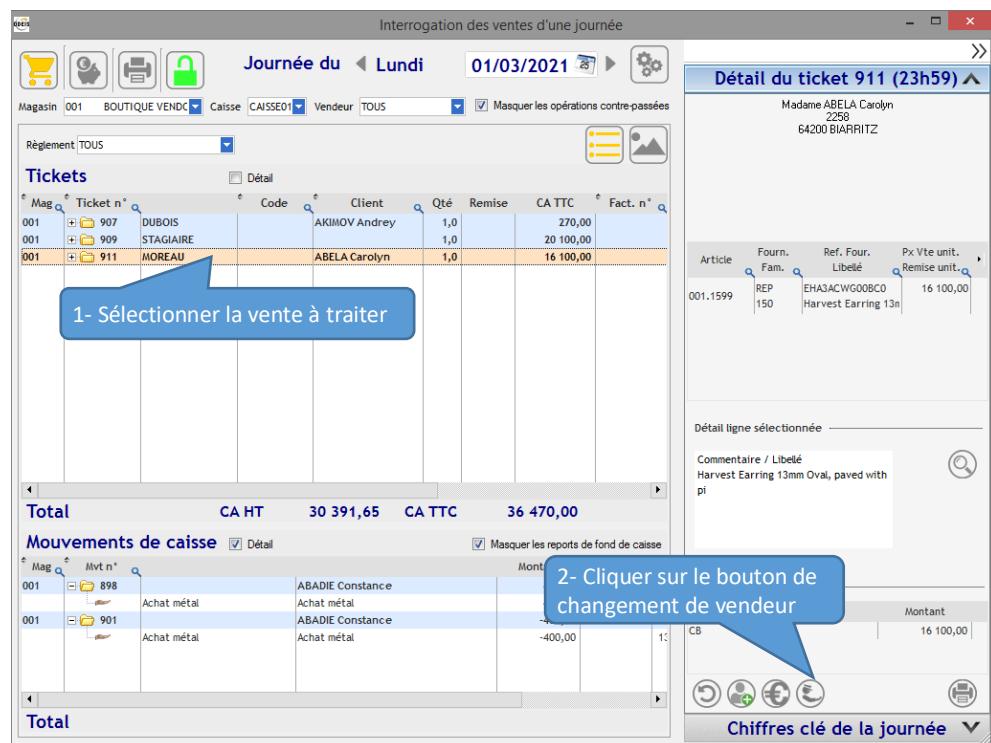
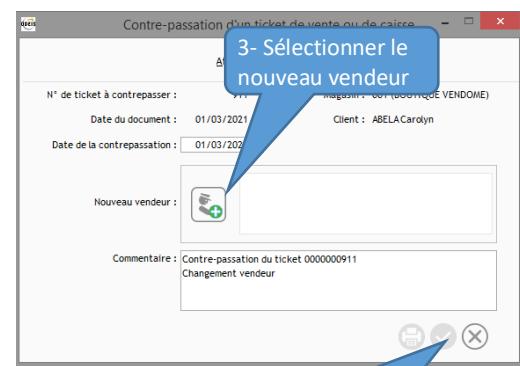
3- Sélectionner le nouveau règlement

4- Imprimer ou valider la contre-passement

4. COMMENT MODIFIER UN CODE VENDEUR

Après avoir enregistré une opération d'encaissement (vente, prise d'acompte, remboursement d'acompte, etc.), vous pouvez, si besoin, modifier le code vendeur en utilisant le bouton prévu à cet effet dans l'écran d'Interrogation des ventes. Ce bouton facilite la manipulation client en générant automatiquement les contrepassations. Attention, aucune modification de code vendeur ne pourra être effectuée sur une journée ou mois clôturé(e).

Exemple : vente encaissée avec le mauvais code vendeur :

5. CAS PARTICULIERS

Dans les cas suivants, il est obligatoire de passer la contrepassation manuellement (via une reprise, remboursement ou mouvement d'espèces).

- Vente export
- Reprise export
- Remboursement détaxe
- Restitution caution
- Encaissement caution

5.1. Ventes export

Pour chaque reprise, si possible, préciser dans le commentaire de la contrepassation le n° de la facture qu'il annule.

Opération à annuler	Etapes pour la contrepassation	Accès																																		
Vente export encaissée en espèces	<p>Faire une reprise avec remboursement en espèces.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Facture</th><th>Type</th><th>Date</th><th>Montant</th><th>Type de Reprise</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>273 341</td><td>T.T.C.</td><td>19/06/2015</td><td>840,00</td><td>Remboursement Espèces ▼</td></tr> </tbody> </table>	Facture	Type	Date	Montant	Type de Reprise	273 341	T.T.C.	19/06/2015	840,00	Remboursement Espèces ▼	Ventes > Export > Reprises export																								
Facture	Type	Date	Montant	Type de Reprise																																
273 341	T.T.C.	19/06/2015	840,00	Remboursement Espèces ▼																																
Vente export encaissé avec un mode de règlement autre qu'espèces	<p>1- Faire une reprise avec génération d'avoir.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Facture</th><th>Type</th><th>Date</th><th>Montant</th><th>Type de Reprise</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>273 346</td><td>T.T.C.</td><td>30/06/2015</td><td>699,00</td><td>Avoir ▼</td></tr> </tbody> </table> <p>2- Faire un remboursement d'avoir avec les montant et modes de règlements encaissé lors de la vente.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N*</th><th>Type</th><th>Date</th><th>Solde</th><th>Montant</th><th>Règlement</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3 211</td><td>Avoir</td><td>30/06/2015</td><td>699,00</td><td>199,00</td><td>Carte Euro ▼</td></tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>N*</th><th>Type</th><th>Date</th><th>Solde</th><th>Montant</th><th>Règlement</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3 211</td><td>Avoir</td><td>30/06/2015</td><td>500,00</td><td>500,00</td><td>Espèces Euro ▼</td></tr> </tbody> </table>	Facture	Type	Date	Montant	Type de Reprise	273 346	T.T.C.	30/06/2015	699,00	Avoir ▼	N*	Type	Date	Solde	Montant	Règlement	3 211	Avoir	30/06/2015	699,00	199,00	Carte Euro ▼	N*	Type	Date	Solde	Montant	Règlement	3 211	Avoir	30/06/2015	500,00	500,00	Espèces Euro ▼	Ventes > Export > Reprises export Ventes > Rembt. avoirs et acomptes
Facture	Type	Date	Montant	Type de Reprise																																
273 346	T.T.C.	30/06/2015	699,00	Avoir ▼																																
N*	Type	Date	Solde	Montant	Règlement																															
3 211	Avoir	30/06/2015	699,00	199,00	Carte Euro ▼																															
N*	Type	Date	Solde	Montant	Règlement																															
3 211	Avoir	30/06/2015	500,00	500,00	Espèces Euro ▼																															
Remboursement d'une détaxe	<p>1- Saisir une remise d'espèces dans la caisse avec le montant correspondant au montant de la détaxe.</p> <p>2- Recréiter le compte export depuis les comptes clients.</p>	Ventes > Caisse > Gestion caisse Clients > Comptes clients Bouton  Nouveau compte																																		

Contrepassement d'un encaissement

6. COMMENT ANNULER UN ACHAT D'OR

Opération à annuler	Etapes pour la contrepassement	Accès
Achat d'or	<p>1- Rechercher le mouvement initial d'achat d'or via le menu des mouvements d'entrées.</p> <p>2- Après avoir sélectionné l'achat d'or à annuler, utiliser la fonction de contrepassement accessible par la liste déroulante en haut à droite de l'écran, ou via le raccourci Alt+C</p> 	<p>Ventes > Achat d'or > Mouvements d'entrées</p>